

Préambule

Tous les signaux l'indiquent : notre société est en quête d'un avenir, moins contraint par la dictature du gain immédiat, la dérégulation et la consommation à tout prix. De cette crise économique historique, qui vient s'ajouter aux défis environnementaux et sociaux auxquels nous devons répondre, peut naître un monde plus équilibré dans lequel l'entreprise doit élargir son rôle.

Conscients de nos responsabilités nous, Entrepreneurs d'avenir, pensons que :

- le futur est plus que jamais porteur d'innovations positives pour la société,
- l'entreprise doit être un acteur majeur du changement,
- toutes les forces de production doivent converger pour créer les conditions d'une économie plus durable,
- l'acte d'entreprendre dépasse largement son unique expression financière,
- entreprendre est un acte fort, pluriel, profondément humain et devant contribuer à l'épanouissement de tous ceux qui le portent.

Nous ne voulons pas assister passivement à la fin d'un monde qu'il faudrait à tout prix proroger, mais plutôt être partie prenante de l'édification d'un nouveau. Le temps est venu de repenser les notions d'efficacité, de rentabilité, de valeur, d'engagement des parties prenantes, et donc d'élargir la palette des indicateurs de richesse pour les entreprises comme pour les pays. Il nous faut orienter l'entreprise vers une nouvelle démarche entrepreneuriale plus consciente de ses responsabilités, plus ambitieuse et ouverte dans ses engagements, qui construit sa performance dans la durée et l'équité. C'est le sens de notre démarche d'un "*mieux entreprendre pour l'avenir*."

En conséquence, Nous, **Entrepreneurs d'avenir**, nous nous engageons :

0. à mobiliser la créativité de tous pour oser expérimenter au delà des idées reçues, des cadres et des corporatismes. **Imagination**
1. à être des acteurs majeurs de changement, ici et maintenant, pour un futur souhaitable et un nouvel esprit d'entreprendre réconciliant efficacité, responsabilité et performance durable. **Proactivité**
2. à prendre en compte le temps long dans les décisions présentes. **Temporalité**
3. à nous comporter avec respect, probité et dignité, dans nos rapports humains comme dans nos relations au monde, dans la pratique de nos affaires comme dans la gouvernance de nos organisations. **Intégrité**
4. à répartir équitablement les fruits de la valeur engendrée et mettre la coopération et l'équité au cœur de nos rapports commerciaux. **Équité**
5. à échanger et à communiquer sur nos pratiques et nos expériences en matière de RSE, qu'elles soient synonymes de succès autant que d'écueils. **Partage**
6. à concilier les objectifs collectifs dans le respect et l'intégrité des choix de vie et des engagements individuels. **Équilibre**
7. à promouvoir l'engagement de l'entreprise et des collaborateurs au profit du territoire, de la collectivité, de l'environnement et de la Société. **Solidarité**
8. à nous associer aux réflexions, travaux, actions de cette dynamique collective porteuse de sens et de ses déclinaisons régionales, nationales et internationales. **Implication**
9. à nous évaluer au regard de tous ces critères pour progresser dans cette dynamique responsable. **Lucidité**
- ∞ à nous inscrire dans une dynamique progressive et apprenante. **Perfectibilité**